

ASSOCIATION

# SERRES LEZ'ARTS

RÉUNION PUBLIQUE  
D'INFORMATIONS

JEUDI 30 JANVIER  
2025, 14-17H

À SERRES  
2, av. Jean  
Moulin

## FORMATION PROFESSIONNELLE

Pratiques professionnelles  
d'interventions en arts visuels  
Tout public / **2025**

### LES OBJECTIFS

Cette formation permet de concevoir, proposer et mettre en place des ateliers d'arts visuels à l'attention de tous types de publics.

- Acquérir des méthodes pédagogiques et d'animation de groupe
- Découvrir et s'initier à différentes techniques et processus de créations artistiques
- Être en mesure de transmettre des connaissances et techniques artistiques
- Adapter ses interventions en fonction des publics
- Mettre en œuvre et faire évoluer son projet professionnel
- Travailler en partenariat avec les acteurs du territoire

### LES STAGIAIRES

7 à 12 stagiaires

- Personnes travaillant dans le domaine de l'accompagnement, l'animation et l'éducation
- Artistes plasticiens ou étudiants en école d'art
- Personnes en reconversion professionnelle
- Demandeurs d'emploi

# PRÉ-REQUIS

- Niveau Bac ou équivalent souhaité
- Sensibilité aux arts visuels et aux pratiques artistiques
- Intérêt pour la transmission des savoirs-faire et des connaissances
- Désir d'animer et d'intervenir auprès de différents publics
- Connaissance des outils informatiques recommandée : Pack office Word/Excel, Internet, mail

# ADMISSION

Réunion publique d'information (facultative) : **JEUDI 30 JANVIER 2025, 14H-17H**  
L'entrée en formation est soumise à un avis favorable de la commission pédagogique lors de l'entretien préalable.

- Inscriptions : **DÉBUT JANVIER 2025**  
*CV, lettre de motivation et fiche de candidature à télécharger*
- Entretiens préalables : **SUR RDV, DU 15 JANVIER AU 15 AVRIL 2025**
- Début de la formation : **5 MAI 2025**

*Des équivalences pourront être attribuées par compétences, suite à une validation de la commission pédagogique*

# DÉROULÉ ET CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Cette formation permet de développer ou de perfectionner ses connaissances artistiques et pédagogiques. Elle est déclinée en 4 modules permettant d'acquérir des blocs de compétences :



## MODULE 1

42 H

Apprentissage de la pédagogie : lier art et pédagogie.



## MODULE 2

56 H

Découverte des pratiques artistiques : renforcer ses connaissances. Explorer sa créativité.



## MODULE 3

42 H

Métiers, environnement et projet professionnel.



## MODULE 4

70 H

Stages en structures d'accueil. Mise en place d'ateliers. Rapport de stage.

## TRAVAIL PERSONNEL

Tout au long de la formation, le stagiaire produira des documents rédactionnels et artistiques en vue de valider les différents modules par un accompagnement personnalisé et des rendez-vous pédagogiques.

## **PÉRIODE EN CENTRE DE FORMATION (140 H)**

*Du 5 mai au 11 juin 2025*

## **PÉRIODE DE STAGE EN STRUCTURES D'ACCUEIL (70 H)**

*Mise en place minimum de 10 ateliers dans 2 structures*

*Du 12 juin au 10 juillet 2025*

## **VALIDATION DE LA FORMATION**

*Mardi 11 juillet 2025*

---

## **ÉVALUATION / VALIDATION**

Tout au long de la formation, chaque module donne lieu à une évaluation et validation des différentes compétences.

La présentation orale du rapport de stage, devant la commission pédagogique, certifie la formation «Pratiques professionnelles d'interventions en arts visuels / Tout public».

---

## **LES POINTS FORTS**

- Une alternance entre cours magistraux, études de cas, mises en situations, ateliers de pratiques artistiques, temps d'échanges, stages en structures d'accueil et recherches personnelles
- Un accent mis sur la diversité des ateliers, des publics visés et des spécificités des territoires
- Une pédagogie active comme outil de connaissances et d'acquisitions
- Une valorisation des expériences et compétences de chacun
- Un centre de formation dans un tiers-lieu culturel et artistique, accessible aux stagiaires en dehors des périodes de cours
- Une mise à disposition de matériel beaux arts et de supports pédagogiques
- Un suivi post-formation, 3 mois après la certification, sous forme d'un atelier en distanciel ou présentiel sécurise le parcours

# L'ENCADREMENT

L'équipe pédagogique est composée de professionnels, d'artistes, d'intervenants expérimentés et passionnés.



Jules Praud, diplômé Masters gestion organisme culturel à HEC Montréal, Sciences politiques Université de Nantes, Responsable du développement territorial au sein de Serres Lez'Arts



Valérie Bourret, artiste graphiste et graveur, diplômée de l'école des Beaux Arts de Valence et intervenante en arts visuels



Paule Riché, artiste peintre diplômée de l'école supérieure des Beaux Arts de Paris et intervenante en arts visuels



Dans le cadre de notre partenariat avec le CIBC et le Centre de Ressources de Veynes, des intervenants extérieurs animeront certains modules.

## LIEU DE LA FORMATION : SERRES – HAUTES-ALPES

Association Serres Lez'Arts/Le CEM\*  
2, avenue Jean Moulin, 05700 Serres  
formation@serreslezarts.com / 04 92 46 84 24 / serreslezarts.fr

## TARIFS 2025

<b>PARCOURS COMPLET</b>		<b>4920 €</b>
<b>MODULE 1</b>	Lier art et pédagogie – 42h <i>Tarif journée : 260€</i>	<b>1470€</b>
<b>MODULE 2</b>	Renforcer sa connaissance et ses pratiques artistiques – 56h <i>Tarif journée : 270€, matériel compris</i>	<b>1980€</b>
<b>MODULE 3</b>	Mettre en place son projet professionnel selon ses objectifs – 42h <i>Tarif journée : 260€</i>	<b>1470€</b>
<b>MODULE 4</b>	Stages en structures – 70h	

*Tarif accès à la formation à titre individuel : demander un devis.*

## FINANCEMENTS

Possibilités de financements en fonction de votre statut : salariés > OPCO (Afdas, Uniformation, Betc), demandeurs d'emploi > AIF, Pass sud Formation. Renseignements auprès de l'association Serres Lez'Arts : 04 92 46 84 24

Serres Lez'Arts association  
artistique & culturelle loi 1901  
Siret n° 484 029 111 00016  
Graphisme : Valérie Tortolero

